

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna (SAB)

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach 7836 / Tel. 031/382 10 10 / Fax 031/382 10 16
Internet <http://www.sab.ch> E-Mail info@sab.ch Postkonto 50-6480



Heiden, le 26 août 2016

Communiqué de presse du SAB

N° 1120

Le SAB demande que la Confédération s'engage activement en faveur des régions de montagne

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) remarque que le développement économique des espaces montagneux est menacé. Les principaux secteurs d'activité de ces régions connaissent actuellement d'importants changements structurels. Durant les années passées, plusieurs mesures fédérales en faveur des régions de montagne ont été réduites, voire carrément supprimées. Par conséquent, les membres du SAB ont adopté une résolution à Heiden (AR), dans laquelle ils demandent que la Confédération s'engage davantage en faveur des régions de montagne et de l'espace rural.

Les principaux secteurs économiques des régions de montagne (tourisme, industrie et l'agriculture) doivent affronter des changements structurels importants, ainsi que divers défis. Depuis la suppression du taux plancher entre le franc suisse et l'euro, les prix des offres touristiques ont soudain augmenté de 20% pour les hôtes de l'EU. Ce renchérissement pénalise fortement le tourisme alpin. Les membres du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) ont ainsi demandé, dans une résolution, que le développement économique de ces espaces constitue l'une des priorités de la Confédération, dans le cadre de sa politique.

Pour l'introduction de mesures concrètes

En 2015, le Conseil fédéral a adopté un rapport stratégique sur les régions de montagne. Cette stratégie doit se réaliser par l'introduction de mesures concrètes. Dans ce cadre, le SAB demande notamment une hausse du fonds dédié au développement régional, un plus grand soutien pour les régions à faible potentiel, ainsi qu'un renforcement de la péréquation fédérale. Actuellement, la connexion des régions de montagne, par le biais des réseaux informatiques à haut débit, est aussi importante que l'existence d'infrastructures routières ou ferroviaires. Le développement des réseaux à haut débit doit donc être accéléré, afin d'éviter la formation d'un fossé digital entre les différentes régions du pays. D'autre part, il faut aussi simplifier les mesures écologiques et réduire les charges administratives pour les appels d'offres. Ces demandes doivent encourager les initiatives régionales, ainsi que l'économie des régions de montagne et de l'espace rural, tout en réduisant le flux des pendulaires se rendant dans les centres urbains. Enfin, le SAB est d'avis que les régions de montagne et rurales doivent continuer à être des lieux de résidence et d'échanges économiques. Le développement de ces régions ne doit donc pas être dicté par le haut, mais être discuté et défini par les acteurs présents au sein de ces espaces.

Informations complémentaires :

Thomas Egger, Directeur du SAB, Tél 079 429 12 55

La résolution du SAB est disponible sur : www.sab.ch